

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 50

Artikel: Héros vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne où son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le Guet et l'Archiviste (1).

Entre cinq et six heures du soir, mon père (le guet de la Cathédrale), s'achemina vers la porte de l'Archiviste, qui est au sud de la tour (2) !...

— Soyez le bienvenu, dit l'Archiviste, je pense depuis longtemps à vous, sans vous avoir jamais vus. Je vous attendais.

— Moi aussi, répondit le Guet, je vous cherchais depuis bien des années ; j'ai eu tort de ne pas venir plus tôt.

— Il commence à ne faire plus très chaud.

— Non, Monsieur l'Archiviste ; c'est dommage ; j'aurais voulu un de ces beaux soirs d'automne, vous faire voir mes cloches, ma balustrade, et le lac, et les montagnes.

— Savez-vous, Monsieur le Guet, c'est moi qui vous ferai faire un voyage dans le canton de Vaud, pendant que nous avons encore un peu de jour ; suivez-moi.

Et ils firent le tour de la grande salle ; en frôlant les vieux tiroirs, en circulant sous les vieilles boiserries, le père croyait marcher dans une forêt enchantée.

— Ici, lui disait l'Archiviste, ici reposent les gens de Nyon, que l'on appelait, longtemps avant Charlemagne, le comté des Equestres ; ici, ceux qui habitaient parmi les roseaux de Cudrefin ; peut-être votre centième arrière-grand-père, ou le mien, avait-il sa cabane au bord du lac de Neuchâtel..... Voici les pères des Ormonts ; il y a un millier d'années qu'ils bénissaient leurs premiers troupeaux, à la mi-été, et un millier d'années avant, leurs ancêtres célébraient en ce jour le soleil qui s'en va. Voici les villes, Lausanne, Moudon ; voyez-vous ces rues pleines d'étables, ces poutres gauloises dans les façades ? Les villes étaient d'abord des villages entourés de murs. Et si vous revenez, je vous ferai entendre et voir toutes ces populations ; vous serez étonné du spectacle.

— Monsieur l'Archiviste, je crois tout ce que vous me dites, mais au nom du ciel, qui vous l'a montré ?

— Monsieur le Guet, c'est difficile à dire, mais nous sommes faits pour nous entendre. Approchez-vous de cette fenêtre, et regardez ceci. Mon père tenait dans ses mains un morceau de parchemin ; il aurait eu moins de ménagements pour une aile de papillon.

— C'est, dit l'Archiviste, une peau de mouton ; ce pourrait être de la chèvre ; voyez les

traces des poils, et ce trou rond où passait la patte. Vous n'avez pas de peine, n'est-ce pas, à vous représenter l'animal vivant. Moi, je n'en ai pas non plus à décrire l'homme qui employait cette encre noire il y a une dizaine de siècles, qui faisait avec tant de soin ces belles lettres rouges, ces petites peintures que vous avez vues sur du vélin. Quelque chose d'invisible reste de tout ce qui a existé. En voyant un morceau de bronze, vous vous rappelez les sons de vos cloches, votre tête en est pleine ? entre mille vous reconnaîtrez leur chant et diriez pourquoi ; mais il vous semble qu'un nuage flotte sur ce parchemin. Pour moi, ce nuage est rempli de figures humaines qui marchent dans leurs vêtements colorés, de pensées qui se sont fixées en paroles. Je ne dirai pas qu'il n'y faille un peu d'habitude, et que je n'y passe bien des heures pendant lesquelles je devrais peut-être m'occuper comme tout le monde, à aller, à venir, à faire ce qui se présente, afin de faire quelque chose. Faut-il vraiment faire quelque chose, Monsieur le Guet ?

— Je le crois, Monsieur l'Archiviste. Si l'on voulait m'ôter mes cloches, je demanderais à les sonner pour rien.

— C'est bien cela ; vous avez besoin de jeter aux quatre vents des cieux tout ce que vous avez d'amour pour les vivants. Je ne demande pas grand chose pour tenir compagnie aux morts. Ce que quelques-uns me reprochent comme oubli du temps, je l'appelle pitié. Non-seulement je crois que les choses disparues ne veulent pas être abandonnées ; remarquez que la nature a pourvu à ce que notre souvenir en devint plus compatissant, à mesure que les années s'écoulent, et qu'on ne pût écrire de bonne histoire, avant que la pitié n'eût remplacé l'amour et la haine, également injustes...

ALFRED MILLIoud.

Héros vaudois.

Un historien bernois, M. Bähler, député au Conseil national, a présenté récemment à la Société d'histoire de Bienne, une étude sur un soldat vaudois, Nicolas Doxat, lieutenant d'état-major général des armées autrichiennes, durant les guerres de 1798 entre l'Autriche et la Turquie. Nicolas Doxat appartenait à la famille dont le château domine le village de Champvent et qu'habite aujourd'hui M. Doxat-Bourgeois. A la reddition de Nisch, il mourut en brave en jetant aux Turcs ce vers du poète :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Le cas de cet officier au service de l'Autriche nous remet en mémoire ce que raconte Delient des Vauds qui lutèrent, non pour les Autrichiens, mais contre eux, à l'époque terrible (d'octobre 1798 à fin septembre 1799) où les armées française, autrichienne et russe étaient aux prises sur le sol de notre patrie. En vertu d'une convention militaire imposée par la France à la République helvétique, 15,000 Suisses, formant la Légion helvétique, durent prendre part à la guerre.

« Partout, dit notre auteur, les Vaudois se sont battus en vrais Helvétiens. Le témoignage des généraux français à cet égard est unanime.

Le 3 juin 1799, près de Zurich, le premier bataillon vaudois a soutenu avec infiniment de bravoure trois attaques à la bayonnette et repoussé l'ennemi.

La compagnie de chasseurs carabiniers du second bataillon vaudois s'est distingué, au combat de Meyenthal. La conduite du même deuxième bataillon dans les combats du Grimsel, Oberwald et Obergueschenen, est au-dessus de tout éloge.

Dans les combats qui ont eu lieu dans les Waldstetten le second bataillon vaudois a encore fait preuve de bravoure ; en particulier la compagnie des carabiniers de Mestrezat, et plus particulièrement encore le brave lieutenant Jaccard de Ste-Croix.

A l'attaque de la vallée de Meyen, les carabiniers vaudois portèrent deux pièces de canon sur leurs épaules, les élevèrent avec des cordes d'un rocher à l'autre, atteignirent la hauteur et chassèrent les Autrichiens de la vallée.

Un bataillon vaudois et cinquante chasseurs carabiniers zuricois, réunis à une demi-brigade française, après la perte de Zurich, arrêtaient, le 17 août 1799, cinquante mille Autrichiens, les empêchèrent de traverser l'Aar à Dœttingen et sauvèrent la patrie.

Trois mois auparavant, soit le 16 mai 1799, le sergent Jordan d'Ormont-dessus étant sauté le premier dans les retranchements ennemis, est fait prisonnier. Gardé seulement par quatre hommes, ce guerrier se débarrasse d'eux à coups de poing, s'empare d'une de leurs carabines et va rejoindre son corps. Mais, grièvement blessé, il ne tarde pas à expirer.

Le père Jordan, avant de rendre les derniers devoirs à son fils, passe chez le capitaine Morier, à qui il tient ce discours : « Mon fils aîné est mort de ses blessures ; j'en suis bien affligé, puisque je ne pourrai plus l'offrir à la patrie ; mais ce qui me console, c'est qu'il est mort au lit d'honneur. Il me reste un fils, qui, j'espère, marchera sur les traces de son frère ; je vous prie de l'accepter à sa place. Si par hasard celui-ci tombait encore, malgré mon âge ce sera alors mon tour ; vous voudrez bien me recevoir aussi. »

Le lieutenant Jean-Jacques Masson de Veytaux a enlevé un drapeau aux ennemis en sautant le premier dans leurs retranchements, le 28 mai 1799.

Le sergent Dubochet de Montreux, dans le second bataillon vaudois, a seul, au combat du Grimsel, fait huit Autrichiens prisonniers.

A la revue qui se fit du troisième bataillon à son passage à Moudon, l'on remarqua parmi les défenseurs de la patrie, un vieillard de Vuflens-la-Ville, âgé de soixante-neuf ans, père de cinq enfants, qui partait comme volontaire.

Un autre homme, de Crissier, père de dix enfants, avait un de ses fils dans le même bataillon. Ce jeune homme déserta et se rendit chez lui.

(1) M. Alfred Millioud, archiviste, vient de publier chez M. Rouge, éditeur, à Lausanne, sous le titre de *En marge des parchemins*, un petit livre qui eût fait pleurer de joie l'auteur du *Canton de Vaud* et des *Chansons lointaines*. En une langue qui rappelle Anatole France, il fait parler les gens et les choses de notre passé comme s'il y avait vécu. C'est à cet ouvrage savoureux que nous empruntons ce fragment, détaché d'un morceau intitulé *Le guet parle*. Les autres parties du livre ont pour titres : *Lousonium*, *Montheron*, *A la lueur des torches* et *Noël nouveau*, qui est un conte délicieux. Imprimé en très élégants caractères, sur papier de luxe, par les soins de M. Pache-Varidel, *En marge des parchemins* réjouit de toute façon le lecteur.

(2) Les archives de l'Etat de Vaud sont logées dans la grande tour de la Cathédrale.

— Ton bataillon est-il licencié ? lui demanda son père, la patrie est-elle sauvée ?

— Non, mais le manque d'argent m'a forcé de revenir.

A cet aveu, le père lui ordonne sur le champ de rejoindre. « A Dieu ne plaise, ajouta-t-il, qu'un pareil opprobre repose jamais sur ma tête et que ta conduite serve de mauvais exemple à tes frères et à tes concitoyens ! »

Le fils, honteux et humilié, serait parti ; mais ses pieds blessés l'empêchaient de marcher.

Son père, craignant que sa guérison ne fût longue, vole à la municipalité, demande un passeport, part et arrive dans le camp, au confluent de l'Aar et du Rhin, et là reçoit le juste tribut d'admiration que son dévouement fait naître dans tous les cœurs. »

Les soldats vaudois du XX^e siècle se comporteraient tout aussi bien que leurs ancêtres, nous en sommes certain, et, quoi qu'en ait pu dire certains officiers des forts de St-Maurice, le bataillon le moins valeureux ne serait pas le 103 de landwehr.

Le moka.

A notre service, était une jeune servante qui reconnaissait pour sa patrie les gras pâturages de l'Emmenthal. Elle mesurait un mètre trente-cinq, talons compris. Si elle n'avait guère grandi en stature, elle n'avait pas davantage grandi en sagesse, comme je vais vous le prouver par une petite anecdote.

Nous avions des visites ; or, il est de règle, lorsqu'on a des visites et pour leur faire honneur, de leur offrir à table ce que l'on préfère soi-même. Voilà pourquoi nous avions commandé chez le confiseur en vogue un beau gâteau glacé au moka. On l'avait apporté sur un berceau de papier-dentelle, et, avec mille précautions, on l'avait déposé sur le dressoir.

L'heure de mettre le couvert ayant sonné, j'appelle notre Grütli, lui donne les indications nécessaires et lui recommande d'essayer encore une fois, avec un linge sec et propre, tous les objets qu'elle poserait sur la table, cuillères, assiettes et verres.

Au bout d'une demi-heure, notre chevalière du tablier ne réparait pas, je m'étonne qu'il lui faille si longtemps pour une occupation aussi simple et je me décide à retourner voir ce qu'elle fait.

Savez-vous ce que je vois ? Je vous le donne en cent. La brave fille frottait rigoureusement avec un linge la glaçure de mon moka, dont la moitié presque avait déjà disparu.

Je poussai une exclamation : « Mais, ma pauvre Grütli, que faites-vous là ? »

— Matame, y m'a dit qui faut bien suyer tout ce qu'on doit mettre sur la table.

Pouvait-on se fâcher ?

ELÉONORE BICHELIER.

Au service du public.

Nos chemins de fer régionaux contre lesquels on crie si fort depuis quelque temps et auxquels le Grand Conseil, trop prodigue jadis, mesure aujourd'hui ses faveurs, nos chemins de fer régionaux ont du bon quelquefois.

Ceci se passait sur l'un de ces réseaux secondaires.

Le train venait de quitter la gare, avec quelques bonnes minutes de retard, comme à l'ordinaire. Il cheminait de cette allure modérée, qui désespère les voyageurs, sans les rassurer toutefois de leur crainte d'accident.

Soudain, une brave paysanne accourt tout essouffée. A son bras, un vaste panier, débordant de provisions de toutes sortes.

« Arrêtez ! arrêtez ! » crie-t-elle, en faisant

des signes désespérés au chef de train. — « Attendez-moi ! Je peux pourtant pas rester ici. »

Le chef de train est bon enfant — ils le sont tous sur les voies étroites. Il donne aussitôt le signal d'arrêt. Mais le mécanicien, qui parcourt sans doute son journal, n'entend rien. Et le train continue son petit bonhomme de chemin.

La pauvre femme, à bout de forces, a renoncé à la poursuite. Appuyée contre le mur de la route, elle se désole : « Ti possible !... ti possible !... pourtant ! Eh ! que va dire Abram ?... »

A cette vue le chef de train s'attendrit complètement. Il prend une résolution énergique. Il fait fonctionner le frein de sûreté. Le train ralentit graduellement sa marche, puis s'arrête tout à fait.

La bonne femme monte en wagon. Elle s'installe bien à son aise sur la banquette, pose à côté d'elle son large panier, d'où s'exhale un parfum aussi complexe que celui des mille fleurs, mais moins agréable ; puis, encore à court de souffle :

— Mer... (fùù) ci... (fùù), mossieu... (fùù). En passant... (fùù), vous viendrez prendre... (fùù) un verre à la... (fùù), maison, n'est-ce pas ? (fùù), dit-elle au chef de train.

Mais tous les voyageurs ne sont pas aussi satisfaits que la paysanne de l'aventure. Ce nouveau retard, ajouté au retard traditionnel, n'est guère de leur goût.

« Eh bien, » murmure l'un d'eux, « il faut avouer que sur ces lignes régionales, on ne se moque pas mal des inspecteurs et des règlements fédéraux ! »

Le contrôleur, qui a entendu la remarque, se retourne et, haussant les épaules : « Ma foi, m'sieu, ce n'est pas les inspecteurs fédéraux qui nous paient. On est là d'aboo pou les voyageurs ! »

Il y a bien du vrai dans la réponse du contrôleur. Ce bon public, pour la commodité duquel soi-disant on fait toutes choses et qui toujours les paie largement, a très rarement son mot à dire.

Voici encore un autre fait, qui s'est produit également sur une de nos lignes secondaires, et qui prouve que si les choses s'y passent quelquefois en famille, ça n'en va pas plus mal pour tout ça.

Le chef de gare vient de donner le signal du départ. Le mécanicien n'attend plus pour partir que le coup de sifflet du chef de train. Mais celui-ci fouille en vain toutes ses poches ; il en sort un crayon, puis un couteau, puis un trousseau de clef, puis une pipe, puis quelques cigares, mais de sifflet pas trace.

« Rave ! pour ce tonnerre de sifflet ! » exclame-t-il impatienté. Puis, appelant le mécanicien, il lui fait signe de partir : « Auguste !... Auguste !... Allein, en route ! »

On nous écrit :

Le journal *l'Eveil*, de Moudon, qui publie depuis plusieurs années des extraits fort intéressants et instructifs des anciens Manuels de la bonne ville, relatait dernièrement le cas suivant, daté de 1666 :

M. Guex, ministre à Thierrens, vendant vin à pinte, et lui ayant demandé l'ohmgueid en a fait refus, disant être exempté en vertu d'un extrait par lui tiré du 7^e chapitre du livre d'Esdras, verset 24, lequel extrait il a remis au gouverneur (ou syndic) pour son prétendu paiement. A esté ordonné qu'on le fera citer devant notre Baillif au premier jour qu'il tiendra ses causes.

Nous avons été curieux de rechercher le passage sur lequel se fondait cet excellent ministre du St-Evangile pour justifier son exemption des droits de consommation en vigueur

sous le régime de Leurs Excellences et voici le texte invoqué :

De plus nous vous faisons savoir qu'on ne pourra imposer ni taille ni gabelle, ni péage sur aucun sacrificeur, ou Lévite, ou chantre, ou portier, ou ministre de cette maison de Dieu. (Esdras, vii. 24.)

Il est certain que si l'on admettait à cette époque que tous les préceptes de la bible étaient encore applicables, le texte ci-dessus paraissait concluant et fort clair dans sa teneur.

Malheureusement nous ignorons comment le seigneur Baillif de Moudon, résidant au château de Lucens, a résolu le cas et s'il a fait droit à la requête de M. le ministre, ce dont nous doutons un peu. Espérons que *l'Eveil* nous l'apprendra un jour. E. D.

Cllia dâi figuës.

Vo sèdès prâo cein que l'est dâi figuës, cl'espèce dè fruita qu'a lo goût dè pere bllet quand le sont verdès ?

Per tsi no, clliao fidiés sont on bocon râ et on n'ein pllianté quasu rein, vu que cein ne rapportè pas gros, kâ, po medzi, clliao figuës ne vont bin ni avoué lo lard, ni avoué lo bouli, ni avoué la salarda et lè truffès et ne sont papi bounès po fèrè dè la piquetta.

Mâ, ein Etalie, io y'ein vint gros et io lè surfatont avoué dâo sucro pelâ quant l'arrevont mâorès, cllia fruita est bin dè meillâo ; assebin, clliao qu'ein font lo trafi lè z'einvouyont dein dâi tiécettès decé delè tant quie per tsi no et clliao qu'ein voillont medzi pâovont ein atsetâ à la livra dein totès lè boutequës.

Dein noutron veladzo, n'ia que lo syndico qu'aussè ion dè clliao fidiés et coumeint l'est plliantâ à n'on carro dè son courti, dâo côté dè la tserraira, l'âi accouillè drai dezo tot lo maunet que l'âi trè, lè pierrès, lo crouie dâo jerdinadzo, lè z'etsavissès, lè z'ecovirès, enfin tot on cheni que fâ dâo bon fémè que fourrè après dein lè riyès quand le virè on carreau po resèna oquè.

Et coumeint faut teri profit dè tot, noutron syndico plliantè su cè moué dè ruclon dâi tiudrès que vignont adé destra ballès.

Y'a on part d'ans, clliao tiudrès avioint tant ramâ que l'avioint grimpâ tantquie su lo fidié io le s'ètioint einvortolhiès âi brantsès et pè lo maintien de l'arbre on poâi vaire trai ballès tiudrès que peindollivant permi lè bessès que, du tot liein, on arâi djurâ dè clliao falots ein papai qu'on peindè pè lè fenètrès quand ia l'ababhy, lo centenéro, âobin la fèta dâi carabinièrs.

Y'avâi assebin dein lo veladzo dou z'ovrai cacapèdze, dâi chouabes, que travaillivont tsi lo mimo cordagni et on dzo que l'ètioint après boutâ dâi biotsès à dâi solâ âo syndico, lo pllie vilho dè clliao coo dese à l'autro, on dzouveno novice, tot frais arrevâ :

— Sais-ti ça qu'il ètre lè fikes ?

L'autro l'âi repond què na, que n'ein avâi jamé rein medzi.

— Et pien, as-tu manché tu gonfîtur ?

Adon, l'autro l'âi fâ : què oi.

— Le gonfîtur, il ètre fortrêliche pon, aper lè fikes, ils sont pien plis que pon meilleur, dese lo vilho que lâi tallematsè onco ein allemmand, po pas que lo patron l'oussè, que se volliâvè, à la minèrè, à la serra nè, dein lo courti âo syndico, à la marauda dè clliao figuës.

L'autro fe astou d'accœo et, quand fe l'hâora et que l'uront vu que tot ètâi dètieint tsi lo syndico, noutrès dou cacalegnu chàotont lo mouret dâo courti, grimpont su lo fémè du io poivont sè goberdzi bin adrai.

— Et pien, Hans, fâ lo vilho âo bet d'on moimeint, goment toi il troufe lè fikes ? Pon, hein ! C'est moi dècha manché cingante-gadre !

— Teufel ! toi, ti ètre poucrement hapile !